

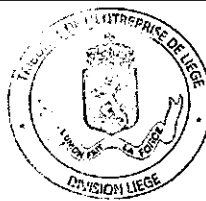


Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22154626



16 DEC. 2022

Greffe

N° d'entreprise : **0831 291 681**

Nom

(en entier) : **L'Immobilière Publique**

(en abrégé) :

Forme légale : **scrl**

Adresse complète du siège : **Rue de la Justice 60, 4100 Seraing**

Objet de l'acte : Modification de la composition du Conseil d'administration

Par décision de l'Assemblée générale du 27/10/2022, sont confirmés comme administrateurs, suite à leur cooptation en CA aux dates mentionnées sous parenthèses, à 3627222 voix pour, 50 voix contre et 1638731 abstentions, pour la durée de mandat mentionnée au CDLD:

- HAEYEN Kim (83.01.01-166.02) - Ville de Seraing (cooptation CA: 16/01/22)
- AZZOUZ Kamal (75.02.04-059.52) - Ville de Seraing (cooptation CA: 16/01/22)
- ONKELINX Alain (56.12.20-333.36) - Ville de Seraing (cooptation CA: 16/01/22)
- DEDECKER Hans (73.07.19-203.33) - CPAS de Huy (cooptation CA: 16/03/22)
- TUMSON Aurore (94.02.23-540.79) - CPAS de Seraing (cooptation CA: 16/03/22)
- STROOBANTS Romuald (82.08.11-125.62) - CPAS de Seraing (cooptation CA: 16/03/22)
- HORMIDAS Thierry (64.11.20-273.63) - CPAS de Seraing (cooptation CA: 16/03/22)
- DI SERI Francesco (76.04.20-153.95) - CPAS de Seraing (cooptation CA: 16/03/22)
- DONJEAN Gaetane (71.06.14-132.25) - Ville de Marchin (cooptation CA: 25/05/22)

Par décision du Conseil d'administration du 16/03/2022:

- * Monsieur Samuel Rizzo est désigné en qualité de Vice-Président de l'intercommunale.
- * Le Bureau exécutif est composé de Messieurs P.Grosjean (Président), S.Rizzo (Vice-Président), A.Onkelinx et de Madame Aurore Tumson.
- * Le Comité de gestion locative est composé, outre du Président P. Grosjean, de Messieurs A. Dell'Olivo, H. Dedecker, P. Ancion, A. Onkelinx et de Madame K. Haeyen
- * Le Comité d'audit est composé de Monsieur A. Dell'Olivo et de Monsieur H. Dedecker, qui le Préside.
- * Le Comité de rémunération est composé de Madame K. Hayen, Monsieur C. Huygen et de Monsieur H. Dedecker.

A dater du 12/10/2022, Madame D. Picone est démissionnée de ses fonctions, en raison de sa désignation en qualité de membre du Collège communal de la commune de Neupré.

A dater du 01/12/2022, et par décision du CA du 27/10/2022, en raison et pour la durée de l'empêchement de Monsieur Denis Sibille désigné en qualité de Chef de Cabinet d'un Ministre du Gouvernement wallon, Monsieur Evri Profetta est désigné comme Fonctionnaire dirigeant local ad interim de l'intercommunale. A ce titre, il exercera notamment les pouvoirs et devoirs du Directeur-gérant prévus par ou en vertu des statuts de la société et ceux prévus au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation pour le Fonctionnaire dirigeant local.

Par ailleurs, en date du 16/03/2022, un nouveau règlement d'ordre intérieur portant délégation de signatures et de compétences a été adopté par le CA. Ce règlement est disponible sur simple demande adressée à info@agilis.immo. Il en est de même des règlements d'ordre intérieur des organes de gestion.

Enfin, et par décision du CA prise en octobre 2021, le siège d'exploitation de l'intercommunale est sis rue des Rhieux 1, 4101 Jemeppe.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/12/2022 - Annexes du Moniteur belge